

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2022

PRESENTS : Franck MONGE, Céline POULET, Béatrice LILLIO, Vera DE RUIJTER, Aurélie LE BOËDEC, Laura GENCEL, Frédéric LÉTRANGE, André MONNIER, Jérôme PONTON, Luc FAURE

ABSENT AYANT DONNE PROCURATION : Benoît REY à Céline POULET

SECRETAIRE DE SEANCE : Jérôme PONTON

1 - Approbation du compte rendu du 18 janvier 2022

Vote : 10 pour, 1 abstention

1 Décisions du maire prises le 01/02/2022

Décision n° 2022-01 - Acquittée par la Préfecture le 03/02/2022

- Approbation et signature la proposition d'avenant de QUALICONSULT SECURITE dans le cadre de la construction du groupe scolaire, pour un montant de 880 € HT

Décision n° 2022-02 - Acquittée par la Préfecture le 03/02/2022

- Approbation et signature la proposition d'avenant de BUREAU ALPES CONTROLE dans le cadre de la construction du groupe scolaire, pour un montant de 2 657 € HT

2 DSP Camping municipal – Choix du délégataire (DEL2022-03)

Monsieur le maire rappelle la délibération n°2021-38 en date du 9 novembre 2021 adoptant le principe d'une délégation de service public pour l'exploitation, l'entretien, la gestion, l'animation et le développement du camping municipal « Le Pont de la Drôme » ainsi que la délibération n°2021-39 en date du 9 novembre 2021 désignant les membres de la commission de délégation de service public,

Une publication a été faite :

- Le Dauphiné Libéré Drôme et Isère : 2 décembre 2021
- Site « Gestion-Camping » : 3 décembre 2021

Les candidatures et offres suivantes ont été remises dans le délai fixé, soit avant le 21 janvier 2022 à 12h00 :

- SAS CAMPING-CAR PARK
- SAS A TABLE A LA MAISON
- Jérémy ROBINET

La Commission du 27 janvier 2022 a retenu les propositions de la SAS A TABLE A LA MAISON et celle de Jérémy ROBINET. La proposition de la SAS CAMPING-CAR-PARK n'a pas été retenue.

La commission a décidé de recevoir le gérant de la SAS A TABLE A LA MAISON et l'équipe de Jérémy ROBINET. Au regard de ces rencontres, la commission a jugé les deux propositions comme répondant aux missions de service public qui leur seraient confiées et aux critères demandés.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le choix du futur délégataire pour l'exploitation et la gestion du camping municipal « Le Pont de la Drôme » et autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat à intervenir.

Le vote du conseil municipal a été le suivant :

- SAS A TABLE A LA MAISON : 6 pour, 1 abstention
- Jérémy ROBINET : 4 pour

⇒ La SAS A TABLE A LA MAISON est retenue comme délégataire pour l'exploitation du camping municipal « Le Pont de la Drôme ».

3 Autorisations spéciales d'absence

Les autorisations spéciales d'absence présentées dans la note sont acceptées.

4 Commission de contrôle des listes électorales - Désignation d'un suppléant

Monsieur André MONNIER est désigné conseiller municipal suppléant.

5 Demande de dérogation au repos dominical – CAVES CAROD (DEL2022-04)

Monsieur le Maire présente la demande de dérogation à la règle de repos dominical présentée par la DDETS de la Drôme pour la SAS CAROD, ceci conformément au Code du Travail pour la période allant du 10 avril au 25 septembre 2022.

Vote : unanimité

6 Soutien à l'Ukraine – Don financier (DEL2022-05)

Depuis plusieurs jours des événements tragiques ont éclaté en Ukraine. L'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalités de la Drôme (AMF 26) propose plusieurs pistes d'actions pour apporter des solutions rapides et concrètes pour faire face à cette crise majeure : dons matériels, dons financiers, mise à disposition d'un logement disponible.

Monsieur le Maire propose que la commune délibère pour faire un don financier qui sera versé à la Protection Civile dont l'AMF26 est partenaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de faire un don financier de 1 000 € à la Protection Civile.

7 Informations et questions diverses

- Camping municipal : deux dates sont arrêtées pour le nettoyage du camping, 2 avril ou 9 avril. A valider avec le nouveau gérant
- Visite du futur groupe scolaire : le 2 ou le 9 avril 2022
- Point sur le recensement de la population 2022 : 217 logements et 439 habitants ont été recensés.
- Vente de la ferme Gresse : un artisan serait intéressé, proposition à 120 000 €
- Planning bureau de votre 1^{er} tour de l'élection présidentielle
- Cadeaux aux élèves rentrant en 6^{ème} à la rentrée de septembre 2022 : outre le dictionnaire, une clé usb 32GO sera offerte
- Prochain conseil municipal : 5 avril 2022

La séance est levée à 22h.

Le Maire
Franck MONGE

